

## COMMISSION des STANDARDS du CNIG du 10 mars 2022

### COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION

**Objet :** Réunion de la commission *Standards* du jeudi 10/03/2022 de 14h00 à 17h.  
– [ex commission Données] –

#### Ordre du jour :

1. Introduction de Christine Archias  
-----
2. Propositions pour un nouveau GT Bâti
3. Les débuts du GT ERP (Myriam Cros, OpenIG)
4. Propositions pour un nouveau GT Paysages
5. Propositions pour un nouveau GT Friche
6. Etat des lieux : GT DDU
7. GT Réseaux enterré des eaux, point d'étape
8. GT Star-Elec, point d'étape  
-----
9. Divers

Accès aux présentations disponibles sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=640](http://cnig.gouv.fr/?page_id=640).

Date	Visa	Nom
Relecture	15/03/2022	Les participants.
Validation	20/03/2022	Christine Archias

Prochain rendez-vous le **jeudi 9 juin 2022** 14h00-16h30

<b>Christine Archias, présidente la commission des Standards</b>	<b>Participants - Organisme</b>
Alix Marc – AITF	Gilles Guillouet – MTE
Anne Fromage-Mariette – OPenIG	Guillaume Malard – ENEDIS
Arnauld Gallais – CEREMA	Jérôme Aubret – GIGALIS
Caroline Joigneau Guesnon – IGN	Loïc Hay – FNCCR
Cecile Franchois – INAO	Marie Gombert – IGN
Christian Rouaix	Marie Lambois – IGN
Denis Delerba – ESRI	Marie Leclair – INSEE
Dimitri Sarafinov – IGN	Marina Fages – DGFIP
Dorine Laville – DHUP	Muriel Larrouy – MTE
Elisabeth Talbourdet – ADEME/CSTB	Myriam Cross – OPenIG
Emilie Fleury-Jagerschmidt – DGALN	Patrick Alayrangues – ALTEREO
Felix Veith – ADEME/CSTB	Pierre Laulier – Ecolab/CNIG
FabriceTaillefumier – CRIGE Normandie	Pierre Nguyen Trong – GRDF
François Chirié – IGN	Pierre Vergez – IGN/CNIG
Gilles Cebellieu – IGN	Suzanne Nicey – IDéoBFC
Gilles Chuzeville – Grand Lyon	Vincent Fabry – Hauts de France

### **1) Introduction de Christine Archias**

Christine Archias, directrice de CRIGE PACA et vice-présidente de l'Afigéo remercie le président du CNIG de sa nomination, ainsi que tous les animateurs, contributeurs et participants qui permettent les travaux d'harmonisation et de standardisation.

La nouvelle commission des standards va se recentrer sur l'expertise technique nécessaire pour harmoniser un nombre toujours plus grand de thématiques géolocalisables et qui s'ajoutent à une trame cohérente d'objets interopérables. Dans sa redéfinition, la commission des standards ne va plus s'autosaisir des sujets à traiter car cela revient désormais à la commission des besoins et usages de décider et prioriser les nouvelles thématiques. Il reste cependant pour chaque sujet traité, une succession d'actions identifiées : définir les périmètres du thème et parfois après une enquête initiale, rassembler les acteurs, créer une base d'accord et si possible un standard entre les participants, le soumettre à un appel à commentaires et à une double validation, technique en commission, puis de façon plus stratégique en Plénier.

Les groupes de travail hérités (et les 3 nouveaux) figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>GT</b>	<b>Origine</b>	<b>Etat</b>	<b>Objet</b>	<b>Standard</b>	<b>Animation</b>
Grands thèmes INSPIRE	INSPIRE	Clôturé	Harmonisation		MTE
GT OCSGE	Coordination	A l'arrêt	Harmonisation	Validé en 2015	CEREMA
3D	Expression besoins	A l'arrêt	Harmonisation		CSTB-IGN
GT CER	Loi Notre-Décret SRADDET	Veille	Standard	Validé 2021	CEREMA
GT Dessertes	Loi 3A	Veille	Standard	Validé en 2021	IGN
GT Réseaux DT-DICT	Réforme DT-DICT	Veille	Standard	Validé en 2021	ENEDIS
GT Grace THD	Réforme DT-DICT	Veille	Standard	Validé en 2021	ANCT
Accessibilité	Loi mobilité	Accompagnement	Standard	Validé 2021	CEREMA-MTE
GT PCRS	Réforme DT-DICT	Accompagnement	Standard	Validé en 2017	ENEDIS-GIP ATgeri
AOP	COVADIS	En cours	Actualisation standard	COVADIS	INAO
GT ERP	Lois Notre + Mobilité	En cours	Identifiant harmonisé		OPENIG
GT Risques	COVADIS	En cours	Projet de standard	COVADIS	IGN
GT DDU+SGT SRU	Code Urbanisme/SCOT/GPU	En cours	Règlement urbanisme	Validés en 2021	CEREMA-IGN
GT Eclairage extérieur	Trame noire	En cours	Projet de standard		INRAE
GT GIMEL	Divers domaine maritime	En cours	Harmonisation		OFB-CEREMA
Réseau électrique	Réforme DT-DICT	En cours	Projet de standard		ENEDIS
Réseaux des eaux	Réforme DT-DICT	En cours	Projet de standard		ASTEE
Paysages	Commission Besoins-Usages	2022			MTE/DHUP
Bâti	Commission Besoins-Usages	2022			ADEME
Friches	Loi Climat Résilience	2022			CEREMA

## **2) Proposition pour un nouveau GT-BATI**

**Par Elisabeth Talbourdet et Felix Veith (ADEME/CSTB):**

L'ADEME a initié depuis septembre 2021 le projet dit « Bat-ID » avec le soutien du programme d'Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) de la Direction Interministérielle du Numérique. À ce titre, Mme. Elisabeth Talbourdet-Ville et M. Félix Veith ont été chargés de travailler à la création du référentiel national du bâtiment et d'un identifiant unique associé qui deviendra un véritable pivot pour croiser les jeux de données pertinents entre eux.

Des travaux de recherches ont été ainsi menés par les équipes Bat-ID et publiés en décembre 2021 via une newsletter, appelant également toute entité publique souhaitant s'impliquer sur ce sujet à collaborer.

Le Conseil National de l'Information Géolocalisé (CNIG) a ainsi invité l'équipe du projet Bat-ID à présenter les premiers résultats de la mission lors de la Commission Besoins et Usages du 8 février 2022. Il a été convenu entre les parties prenantes lors de cette commission qu'un groupe de travail autour du Bâtiment était nécessaire pour permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de participer et suivre les travaux autour de la conception d'un référentiel national du bâtiment.

Ce projet de mandat auprès du CNIG vise ainsi à élaborer un référentiel national du bâtiment permettant d'identifier de manière précise les bâtiments érigés sur le territoire national, et de créer un identifiant unique du bâtiment comme donnée pivot pour permettre de croiser tous les jeux de données qui se rattachent à l'objet "bâtiment", notamment l'adresse, la parcelle cadastrale, la BD Topo de l'IGN mais aussi les bases de données dites "métiers" telles que le DPE, les données de consommations énergétiques, ou les données liées à l'environnement du bâtiment.

L'objectif est de fixer un standard de référence, permettant aux différents acteurs utilisateurs du référentiel de s'y conformer, dans un souci d'aboutir à une définition unifiée et un socle commun de l'objet « bati » identifié dans le référentiel. "

### **Remarques :**

- Il ne s'agit pas de créer une base de données, mais d'en définir les contours
- Avec le BIM (Building Information modeling), l'interopérabilité est nécessaire
- D'autres projets prévoient d'envisager une maille encore plus fine du bâti, notamment la maille « local ».

⇒ Le GT Bâti et son projet de mandat sont validés par la Commission des Standards. Page créée ici : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=26261](http://cnig.gouv.fr/?page_id=26261)

### **3) Les débuts du GT ERP (Etablissements Recevant du Public)**

Par Myriam Cros, (OPENIG):

Un rappel est fait avec quelques éléments de définition sur ce que sont les ERP (Etablissements Recevant du Public) ; à savoir des bâtiments ou des structures dans lesquels des personnes extérieures sont admises et dont l'accès peut être payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation.

Les ERP sont classés en 5 catégories traduisant en fonction de la capacité d'accueil les exigences réglementaires applicables au regard des risques et par type (environ 24) relatif à l'activité ou à la nature d'exploitation de l'établissement.

Ainsi :

- Une entreprise qui n'accueille pas de public, n'est pas un ERP, même si plusieurs centaines de personnes sont présentes dans ses bâtiments.
- Un restaurant, une salle de sport sont des ERP même si ils ne sont pas des équipements collectifs publics.

Les usages des informations relatives aux ERP sont nombreux, on peut les classer en 2 grandes catégories relatives à :

- La prévention et la protection des populations (risque incendie et panique, plans communaux de sauvegarde, équipement en défibrillateur...).
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques (accessibilité, aménagement, continuité de service...).

La création du GT s'appuie sur le constat que si les usages sont variés, il n'y a pas de base commune, ni de modèle de description commun à tous les acteurs ayant besoin d'informations sur les ERP.

L'objectif du GT est **d'élaborer un socle minimal commun permettant de décrire et positionner sans confusion un ERP.**

Le GT s'est réuni 2 fois depuis sa création en 2021 et bien que désormais consolidé, il cherche encore à s'élargir : plus de collectivités territoriales, les gestionnaires de réseaux, l'INSEE et OSM. Au programme pour 2022 :

- ⇒ Une évaluation de l'existant : Les modèles créés pour le projet de base nationale des ERP serviront aux travaux
- ⇒ Une Enquête de besoins est prévue
- ⇒ Définir le cycle de vie de l'objet ERP

En raison de la nature de son objet le GT ERP est présenté comme un sous-groupe du GT bâti, les 2 groupes vont travailler en parallèle. Les travaux du GT accessibilité seront aussi intégrés.

Remarques :

- On estime à 1,5 millions les ERP, sur 20 millions de bâtiments en France. (L'état des lieux IGN s'était arrêté à 216 000 ERP sur 30 départements)
- Il sera tenu compte du standard accessibilité dans l'harmonisation.
- Merci à Myriam Cross d'avoir pris en charge l'animation de ce groupe !

#### **4) Proposition de création d'un GT Paysages**

##### **Emilie Fleury-Jägerschmidt (DHUP)**

Dans le cadre du plan de transformation de la DGALN, le bureau des paysages et de la publicité a lancé un chantier national en 2020 pour moderniser son référentiel national de la connaissance des paysages.

Une enquête nationale complétée d'une investigation numérique ont permis de recueillir l'expression de plus de 200 acteurs issus des collectivités, services de l'État, partenaires institutionnels et associatifs. Les résultats convergent vers la nécessité de moderniser la méthode nationale de la connaissance des paysages et de créer un standard de données géolocalisées sur le paysage qui lui soit adossé. La nécessité de mettre à jour cette méthode s'explique notamment par le fait que le format actuel des atlas de paysages (papier et/ou téléchargeable sur internet) rend difficile la mobilisation de cette connaissance dans d'autres contextes d'études, d'analyses ou d'évaluation et ne permet pas l'interopérabilité des données.

L'objectif du projet est que l'atlas des paysages devienne un support d'aide à la décision pour les élus locaux, tant dans l'élaboration de la stratégie d'aménagement que dans la planification territoriale. Ce chantier national s'articulerait en deux volets :

- le premier relatif à la refonte de la méthode nationale est porté par le bureau des paysages et de la publicité, appuyé par une maîtrise d'œuvre en cours de sélection ;
  - le second, relatif à la création d'un standard de données géolocalisées sur le paysage, serait animé par le bureau des paysages et de la publicité en lien avec le CNIG (commission des standards) dans le cadre du co-pilotage d'un groupe de travail.
- Les deux volets feraient partie du nouveau référentiel national de la connaissance des paysages.

##### **Remarques :**

- Chaque collectivité devra s'approprier des règles qui vont être définies par le GT
- L'outremer dispose aussi d'un découpage spécifique par territoires
- Un opérateur est recherché pour rédiger le standard.

⇒ Le GT Paysages et son projet de mandat sont validés par la Commission des Standards. Page créée ici : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=26187](http://cnig.gouv.fr/?page_id=26187)

#### **5) Proposition pour un nouveau GT Friches**

##### **Par Arnaud Gallais, (CEREMA):**

L'identification et le recyclage des Friches friches d'origines industrielles, commerciales, habitat, ou autres espaces artificialisés et désaffectés est poussé par la Loi Climat et résilience. En parallèle avec le lancement de la plateforme « [Cartofriches](#) », l'Etat finance une démarche « fonds friches ».

Le GT Friches sera piloté par la DGALN et animé par le CEREMA. Collectivités territoriales et opérateurs de l'Etat sont invités à y participer !

L'objectif du GT est de standardiser l'identification et la caractérisation des friches afin d'en constituer l'inventaire et faciliter leur réutilisation.

Remarques :

- Les friches agricoles ne rentrent pas dans le périmètre du GT
- Les DDT (plutôt que les Dreal) seront impliquées dans la démarche

⇒ Le GT Friches et son projet de mandat sont validés par la Commission des Standards. Page créée ici : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=26033](http://cnig.gouv.fr/?page_id=26033)

## **6) Etat des lieux du GT DDU, Dématérialisation des Documents d'Urbanisme**

### **Par Arnauld Gallais, (CEREMA)**

Le groupe de travail a été initialisé dans le cadre interministériel de la COVADIS avant d'être intégré à la commission Données du CNIG en 2013. Depuis, une dizaine de standards et spécifications ont pu être produits. De nombreuses évolutions du code de l'urbanisme ont impliqué une maintenance évolutive de ces standards. Le Géoportail de l'urbanisme en est le premier bénéficiaire.

La publication des documents d'urbanisme est en croissance continue dans le GPU et elle sera accentuée à partir du 1er janvier 2023 car à compter de cette date le caractère exécutoire du document d'urbanisme opposable sera conditionné à sa publication sur le GPU !

Le Groupe de travail s'est réparti en sous-groupes pour traiter des sujets spécifiques à son domaine : SG5 : Symbolisation, SG6 : Structuration du règlement d'urbanisme. Les échanges au sein des sous-groupes sont facilités par la création de « Github ».

[Hors réunion : Nicolas Kulpinski (Marseille Métropole) animera le SG5.]

Outre ces deux chantiers, le GT DDU sera amené à s'intéresser aux traductions des nouvelles dispositions de la Loi Climat et Résilience dans la dématérialisation des documents d'urbanisme : Intégration de la trajectoire ZAN dans les documents de planification ; Intégration des zones d'exposition au recul du trait de côte. De plus, la recherche de conditions techniques pour atteindre une meilleure qualité des données et la sécurité juridique restent toujours des sujets d'études.

## **7) GT Réseaux enterrés des Eaux, point d'étape**

### **Par Gilles Chuzeville, (Grand Lyon) et Patrick Alayrangues (ALTEREO)**

« Le groupe de travail Standards SIG pour les réseaux d'eau et d'assainissement travaille depuis Novembre 2020 sur l'évolution des modèles métiers de données SIG Eau & Assainissement sur la base du modèle RAEPA de la COVADIS. Près d'une vingtaine d'ateliers se sont déroulés.

Le premier travail a été l'analyse et le partage des caractéristiques du modèle RAEPA, afin d'avoir une compréhension commune du modèle de départ. Depuis quelques mois,

un sous-groupe se penche sur l'élaboration d'une matrice des données par usage et profils d'utilisateurs afin d'aboutir à un descriptif des données répondant aux différents usages métiers d'un SIG.

Un 2ème atelier a été lancé sur la méthodologie d'analyse des modèles métiers existants et identifiés. Un dernier atelier est engagé pour suivre les retours d'expériences sur la symbologie des réseaux d'eau et d'assainissement, livrable des premiers travaux du groupe de travail.

Enfin, deux nouveaux sous-groupes vont s'animer d'ici le printemps : l'un pour la recherche de financements, le second pour la rédaction et l'ossature du livrable géostandard ciblé.

Depuis son mandat CNIG, le GT s'est élargi avec la participation de nouveaux contributeurs actifs et relecteurs (collectivités, prestataires, éditeurs SIG). Objectif pour la 1ère version de ce géostandard : printemps 2023 !

#### Remarques :

- Est attendue la désignation d'une personne d'ESRI pour succéder à R. Becquet.
- Le processus de financement à l'étude intéresse de nombreux participants et un retour d'expérience serait le bienvenu ! Peut-être un sujet à faire remonter en commission Modèles économiques ? => pour Pierre Laulier

### **8) GT Star-Elec, point d'étape**

#### **Par Guillaume Malard, (ENEDIS)**

Le standard StaR-Elec décrit les différents états d'un réseau électrique depuis l'expression de besoin des ouvrages à construire jusqu'à sa mise en exploitation. Il est construit autour d'un cas d'usage similaire au BIM pour le bâtiment, son usage nécessitera ainsi une implémentation en autant de « profils » que d'échanges de données spécifiés par chaque Maître d'Ouvrage ou Exploitant de réseau.

La phase d'appel à commentaires, lancée le 25 octobre 2021, s'est terminée le 15 janvier 2022. Le nombre d'organismes qui ont répondu est limité (5) mais les retours ont été très riches (149 commentaires) et ont entraîné des adaptations notables et des enrichissements du modèle.

L'évolution principale concerne la distinction de la description géométrique du réseau, via les objets <Cheminement> et <Conteneur>, de la description de la topologie électrique, via les objets <Cable> et <Nœuds>. Cette évolution est compatible avec Inspire et les standards de réseau existants (Grace THD, Raepa, IFC, CIM et StaR-DT).

La mise en cohérence des définitions des objets, attributs et listes de valeurs avec les normes existantes (notamment les normes IEC) est un autre chantier demandant un temps important. Par rapport à la version pré-appel à commentaires, la recommandation du format gml uniquement est une évolution à souligner.

Les perspectives du GT sont à présent de faire un retour aux contributeurs de l'appel à commentaires, mettre en application les décisions de modifications dans le standard, valider et diffuser le standard, construire des jeux de données d'exemple, et tester de premières implémentations pour des échanges simples par des exploitants.

#### Remarques :

- Les compteurs Liky et autres sont décrits dans le modèle.
- Le modèle, surtout topologique, a une comptabilité INSPIRE assurée par les liens au standard Star-DT.
- FNCC et ENEDIS sont mobilisés pour coordonner la mise en place du standard
- Non, un GT Star-Gaz n'est pas en vue. Un modèle OGC existe déjà sur le sujet.
- Modèles sources : la richesse du standard provient de nombreux échanges amont et structurés.

### **9) Points divers**

#### Appel à intérêt :

Bien que déjà important, le GT Risques renouvelle son appel à participation.

- ⇒ Le sujet exige un élargissement maximum des expériences...et de leurs retours.

#### Outils :

Les outils des groupes de travail pourraient être rassemblés et mieux partagés

- ⇒ Un point à l'ordre du jour de la prochaine commission Règles & Qualité, le 31 mars, devrait permettre d'initier cette question d'organisation d'autant justifiée que les GT se multiplient.

#### L'adresse :

Un format de données BAL a été mis en place par l'AITF (V1.3). A l'heure actuelle il n'existe pas de standard BAN validé par le CNIG. Un besoin de formalisation d'un modèle BAN est remonté par de nombreux usagers.

- ⇒ Les traitements techniques de l'Adresse sont désormais entre les mains d'Adresse Lab et ses ateliers d'échanges qui peuvent être aussi des espaces de recueil des besoins.

voir [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)